

Annexe au rapport n°42065
Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé.
Exercice 2018. Subventions d'investissement (2ème répartition).

	Références	Montant de l'AP	Total affecté avant rapport	Montant de l'affectation complémentaire
AP	2018-21024H	250 000 €	13 107 €	18 600 €
OPERATION	1 011 760			
détail				
dont IB	204-58-20421		10 107 €	5 800 €
dont IB	204-58-20422		3 000 €	12 800 €
Date de la dernière commission permanente ayant voté une affectation concernant cette AP : 25 mai 2018 Délibération n° 45				